

orchestre
national
avignon
provence

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DE L'ONAP



Les changements climatiques que nous subissons nous incitent tous et toutes à être de plus en plus sensibles et attentifs aux enjeux climatiques. L'Orchestre national Avignon-Provence, structure pleinement intégrée dans la vie avignonnaise, vauclusienne, régionale et plus largement nationale, est un orchestre proche de son public, en prise avec son époque. À ce titre, il se doit d'être partie prenante dans la transition écologique. Nous construisons une stratégie de développement durable, évolutive, qui, nous permetta de trouver un équilibre entre les notions d'économie, d'écologie, sociale et bien entendu culturelle afin de faire société au sein de l'Orchestre et avec le territoire qui nous entoure. Nous allons vous présenter le travail amorcé et les projets à venir concernant la transition écologique de l'Orchestre national Avignon-Provence.

Il a d'abord été nécessaire, pour coordonner cette démarche collective, de nommer une personne référente qui incarnera le changement et toute la politique menée à cet égard : c'est ainsi Pauline Chapeland, chargée de communication et de relations avec les publics qui porte ce projet essentiel afin d'impulser la transition de l'Orchestre.

LE BILAN CARBONE

Le calcul du bilan carbone a été le point de départ de la transition écologique de l'Orchestre national Avignon-Provence, effectué en partenariat avec l'entreprise Goodwill et avec le soutien précieux d'Arsud.

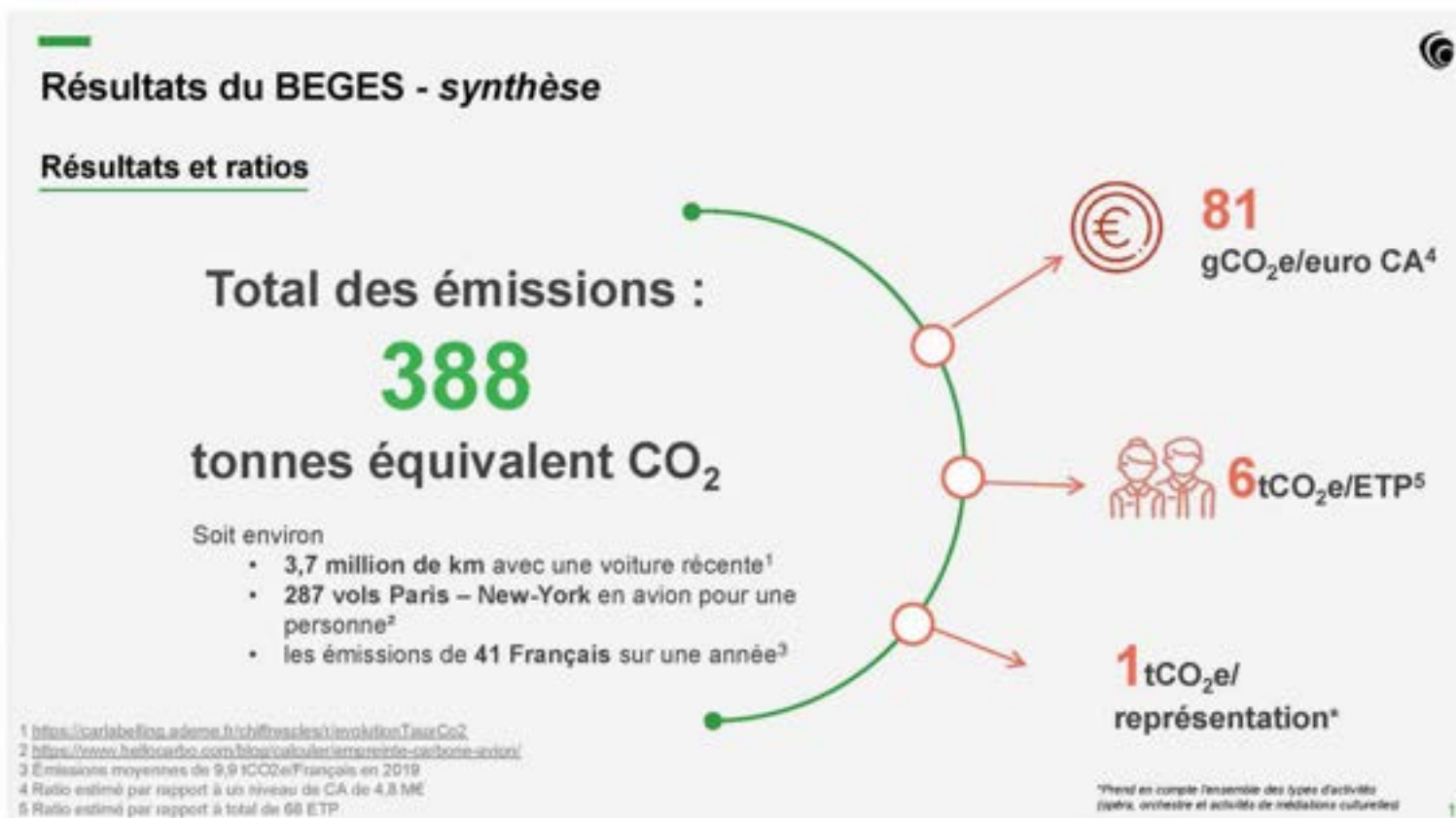
Ce dispositif a débuté par une formation de trois membres de l'équipe en février 2023. Deux autres structures culturelles du territoire, l'IMFP (Institut Musical de Formation Professionnelle) et le Théâtre des Salins, Scène nationale de Martigues, ont également participé à cette formation. Cela a notamment été l'occasion d'échanger sur nos problématiques respectives et de débiter ce parcours dans un contexte plus général.

Il s'est alors agi, au-delà d'une sensibilisation poussée aux enjeux écologiques, de comprendre la collecte des données et le mode de calcul du bilan afin de pouvoir le reproduire dans les années à venir.

À cette première phase a succédé la phase de collecte des données, nécessaires au calcul du bilan carbone, qui a duré plusieurs mois.

Nous avons reçu un rapport consécutif à l'envoi des données au début du mois d'octobre 2023.

Ce que le bilan a révélé :

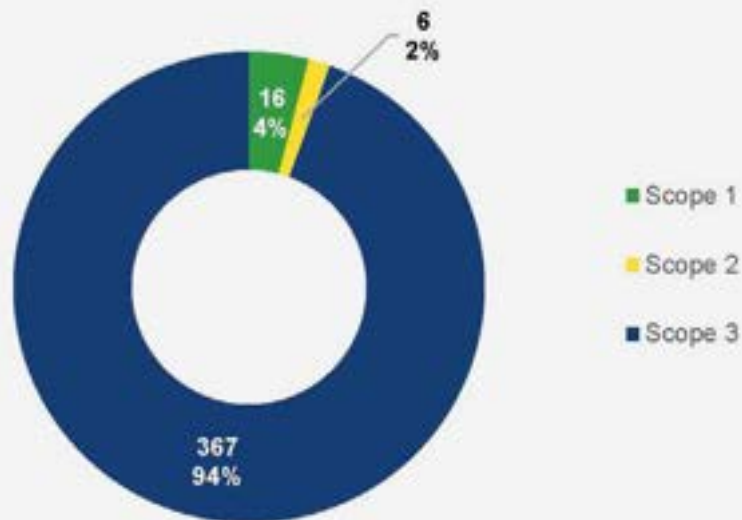




Résultats du BEGES - synthèse

Résultats par scope

Émissions totales et par scope (tCO₂e)



DÉFINITION

Scope 1 : émissions directes de GES.

Installations fixes ou mobiles contrôlées : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, fuites de fluides frigorigènes...

Scope 2 : émissions indirectes de GES liées à l'énergie.

Production importée d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid.

Scope 3 : autres émissions indirectes de GES.

Toutes les émissions liées à la chaîne de valeur complète.

CHIFFRE CLÉ



des émissions de l'orchestre sont des émissions indirectes de GES du scope 3.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Orchestre viennent essentiellement de l'utilisation des locaux et du déplacement du personnel ainsi que des spectateurs (nommés « visiteurs » dans le BEGES) ce qui équivaut au Scope 3.

I) La mobilité : état des lieux, actions mises en place, projets.

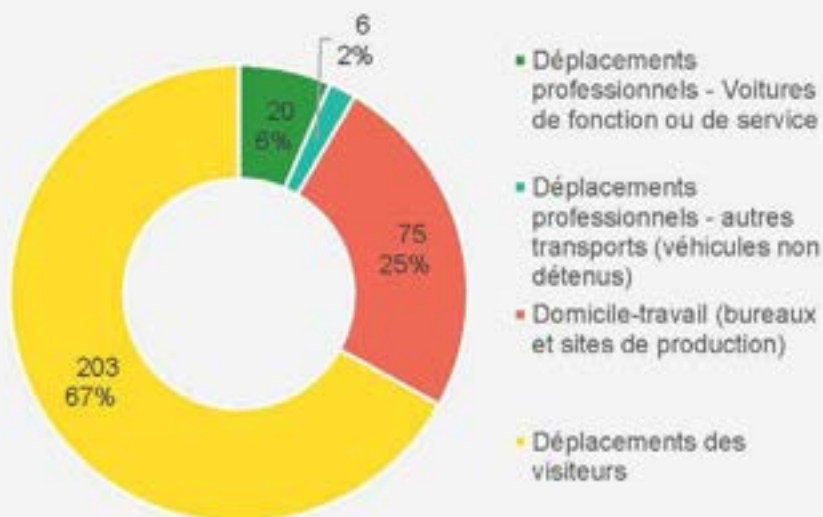
Comme nous l'envisagions intuitivement, les déplacements sont à l'origine de la part la plus importante de nos émissions de gaz à effet de serre. Notre plus grand défi au cœur de la démarche de transition écologique de l'Orchestre est alors de bien les identifier pour pouvoir, progressivement, les réduire.

Résultats du BEGES – Détails des postes

Poste n°1 : Déplacements de personnes – 297 tCO₂e (74%)

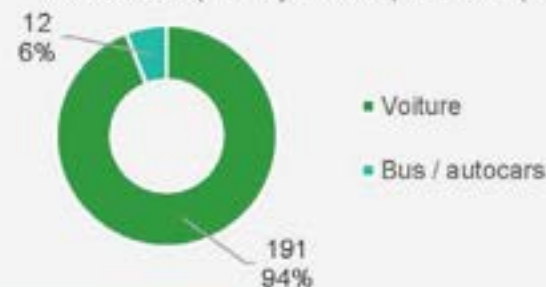


Déplacements de personnes (tCO₂e, %)



Zoom sur les déplacements des visiteurs

Emissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des visiteurs par moyen de déplacement (tCO₂e, %)



Répartition par activité

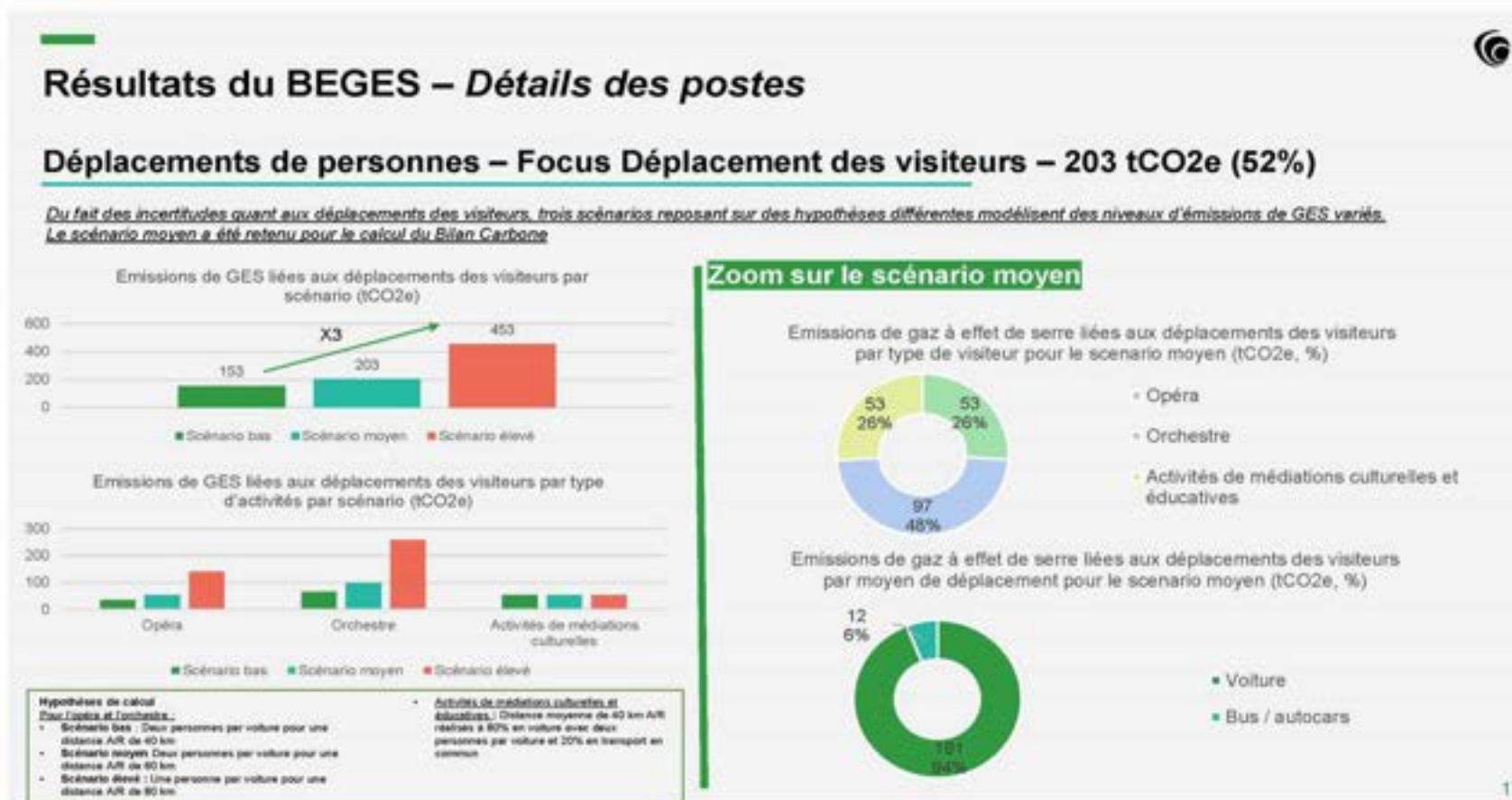
Emissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des visiteurs par type de visiteur (tCO₂e, %)



1) La mobilité du public

Le rapport sur la mobilité du public est à nuancer étant donné que nous avons actuellement peu de données sur les flux de déplacements de nos spectateurs. En effet, notre billetterie est gérée actuellement par l'Opéra Grand Avignon qui ne peut, pour l'instant, nous donner accès au fichier spectateurs. C'est la raison pour laquelle nous n'avons aucune information sur nos spectateurs.

L'entreprise Goodwill nous a donc proposé plusieurs scénarios.



Dans les trois scénarios possibles la part des déplacements du public dans les émissions de gaz à effet de serre reste importante.

Si nous avons peu d'emprise sur les décisions de transports de chacun de nos spectateurs, nous tentons néanmoins de les inciter à l'utilisation de mobilités douces.

- Nous avons alors réalisé un visuel sur les modes de transports pour aller à l'Opéra Grand Avignon à destination de notre public diffusé sur notre site Internet.



5 minutes à vélo depuis la Gare Centre d'Avignon
Parking à vélo sur place



BUS C2:
Buld'Air-Hôpital
Arrêt Gare Centre



TRAM T1:
Saint Chamand - Saint Roch
Arrêt Gare Centre



Parkings à proximité :
Oratoire & Palais des Papes.
Pensez au covoiturage.



15 minutes depuis la Gare Centre

- Lorsque des représentations ont lieu à l'Autre Scène à Vedène, notre public bénéficie de l'AS navette allant de l'arrêt Poste d'Avignon jusqu'à la salle de l'Autre Scène à Vedène grâce à la coopération entre l'Opéra du Grand Avignon et le service de transport en commun du Grand Avignon, Orizo.



Pour aller plus loin

Notre objectif est d'ajouter une page informative dans notre plaquette de saison 2024-2025 recensant les moyens de transports possibles pour rallier nos lieux de concerts. Nous travaillons également à la mise en place d'une version numérique de cette page sur notre site Internet.

Pour aller plus loin

Les Forces Musicales travaillent actuellement, en collaboration avec l'entreprise qui gère le logiciel de billetterie Sirius, à la mise en place d'un système de réservation de covoiturage couplé avec l'achat des billets sur Internet. En pratique, le spectateur pourra réserver un covoiturage avec un autre spectateur lorsqu'il réservera son billet en ligne.

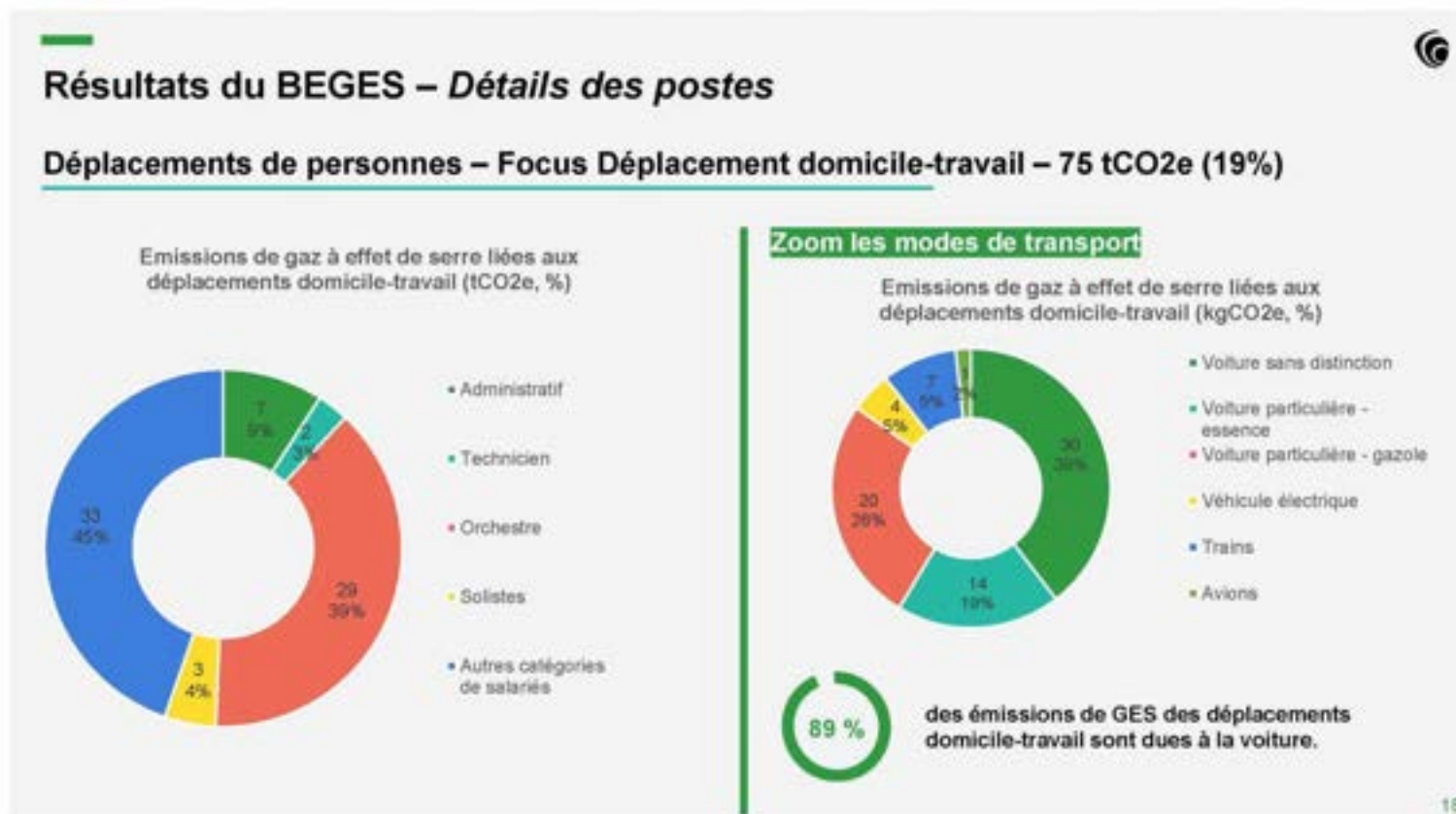
Les défis

Après de nombreux échanges lors d'un atelier ayant pour thème « la mobilité des publics » dans le cadre de la journée *Transitions en scènes* organisée par Arsud au Théâtre des Halles à Avignon, en octobre dernier, les structures présentes faisaient le même constat que nous : l'influence que nous pouvons avoir sur nos publics est limitée : comment alors agir collectivement pour faire évoluer les habitudes ? Comment, par ailleurs, agir à notre échelle sur des infrastructures urbaines (parking vélos fermés, pistes cyclables...) ou la mise en place de transports en commun supplémentaires et à des amplitudes horaires plus étendues ?

Le bus C2 allant de Buld'Air (Le Pontet) à Hôpital (Avignon) est le seul bus encore en circulation passant par la Gare Centre d'Avignon, et donc susceptible de transporter nos spectateurs, à la sortie de nos spectacles.

2) Trajets des salariés de l'Onap : Domicile – Maison de l'Orchestre

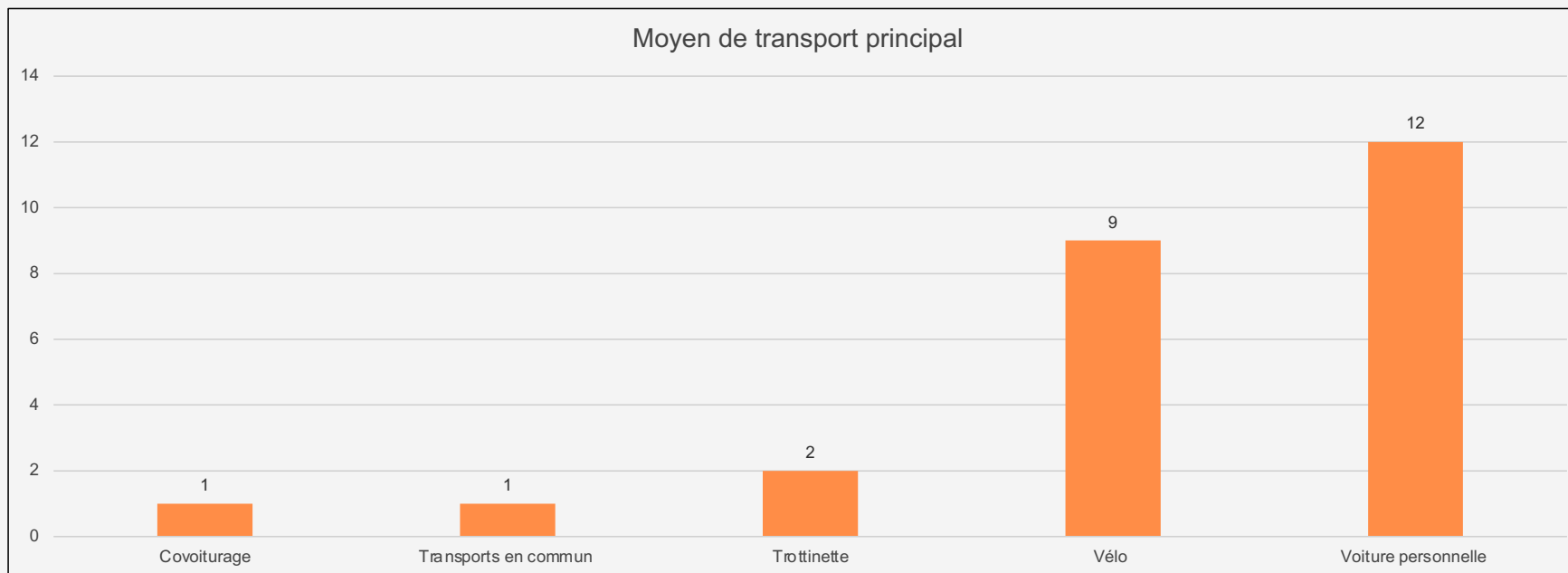
Les déplacements des employés de l'Orchestre entre leurs domiciles et la Maison de l'Orchestre sont également un levier important dans la baisse de nos émissions.



À titre informatif le BEGES ne prend pas en compte les employés de l'Orchestre se déplaçant à vélo ou à pied.

Ce que nous constatons grâce à ce rapport est que la voiture thermique individuelle est majoritaire parmi les modes de déplacement des employés. Pour améliorer cela, nous collaborons avec l'entreprise Mobil'Ethic qui propose actuellement un programme de transition vers la mobilité douce dans le parc d'activités de Courtine. Les autres entreprises participantes à ce projet sont le Mercure Hôtel Courtine, Ruby, Berto, GMTI, Simpliciti et Isovation. Être plusieurs structures engagées dans ce projet collectif est très enrichissant, nous poursuivons tous des objectifs communs ; désengorger la circulation dans le parc d'activités, améliorer la vie quotidienne des équipes et baisser les émissions de CO₂. Nous échangeons nos expériences sur la manière d'appréhender ces problématiques.

Quel moyen de transport utilisent les salariés de l'ONAP ?



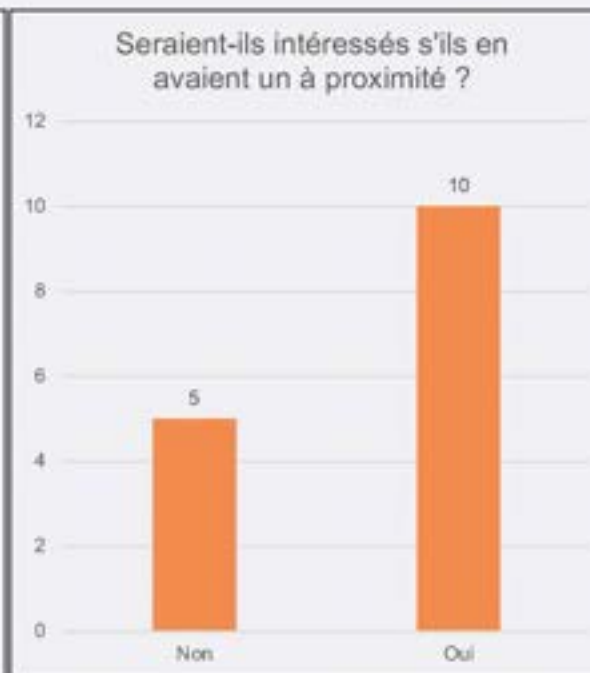
48% des répondants viennent en voiture personnelle. Parmi ces 12 personnes, 7 sont intéressées par un autre mode de mobilité.

www.mobilethic.fr

Nous constatons que déjà 52% des répondants à l'enquête utilisent des modes de mobilité douce. Cela révèle une sensibilité de la part de l'équipe de l'Orchestre quant aux questions de mobilité.

De plus, sur les 12 personnes étant «auto-soliste» plus de la moitié sont intéressées pour changer leurs modes de déplacement.

INTERET POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN



Parmi les 10 personnes intéressées par le transport en commun, 6 sont sur Avignon.



www.mobilethic.fr

Les défis

Une dizaine de salariés de l'Orchestre se disent prêts à emprunter les transports en commun si ceux-ci étaient plus accessibles depuis leurs domiciles. Mobil'Ethic se fait alors le relais des problématiques communes auprès des collectivités et aide à la recherche de solutions pour inciter les salariés à covoiturer davantage.

Mobil'Ethic propose plusieurs leviers d'incitation vers des modes de mobilités douces, des solutions alternatives à la voiture thermique individuelle.

La location de vélo électrique

Détail de la prestation de service

- Fourniture d'un vélo type VTC à Assistance Électrique avec accessoires (cadenas, sacoches...)
- Assurance vol, dégradation incluse
- Une maintenance préventive pour les contrats supérieurs à 6 mois
- Fourniture d'un Kit cycliste individuel

*Photos non contractuelles

Tarifs utilisateurs

- 1 mois : 55 € / mois
- 3 mois : 35 € / mois
- 4, 5, 6 mois : 30 € / mois
- + de 6 mois : 25 € / mois

Formations et Animations

- Module de formation spécifique usagers VAE
- Animations et ateliers vélos réguliers (ex : Mai à vélo, remise en selle...)

La location de voiture électrique

Exemple de véhicules

	OFFRE Dacia Spring	OFFRE Voitures européennes	OFFRE Autonomie +
TTC PAR MOIS	200 €	225 €	295 €
Autonomie	180 / 200 km	190 / 200 km	320 / 380 km
Nombre KM inclus	1500 km	1500 km	1500 km
Prix KM supp.	0,085 € / km supp.	0,1 € / km supp.	0,12 € / km supp.
Assurance incluse	✓	✓	✓
Conditions	Sous conditions de covoiturage ou autopartage	Sous conditions de covoiturage ou autopartage	Sous conditions de covoiturage ou autopartage

DÉCOUVREZ NOTRE APPLICATION

CONTACTEZ MOI

Mobil'Ethic

Mise à disposition des véhicules en fonction des stocks disponibles

L'incitation au covoiturage inter-entreprises grâce au programme mis en place avec le Grand Avignon et l'affichage des liens vers des plateformes de covoiturage.

COVOITURAGE

ÉCONOMISEZ AVEC LE COVOITURAGE ET GRAND AVIGNON

PARTAGEZ

Et 100€ pour chaque nouveau conducteur au bout du 10ème trajet

- En tant que **conducteur**, les trajets sont rémunérés **1€ par passager**, puis 0,1€ par km au delà de 10km dans la limite de 3€ par passager.
- En tant que **passager**, les trajets sont **plafonnés à 0,5€** (et les 10 premiers trajets sont gratuits).

Exemple

Michel emmène **deux** passagers de Chateaufrenard à Avignon Courtine. La trajet fait **11 km**.

Pour son trajet, Michel va toucher :

- 1,6€** par passager, soit 3,2€ par trajet
 - 0,5€ payé par le passager
 - 1,1€ d'aide du Grand Avignon
- 32€** par semaine s'il covoiture tous les jours
- 134€** par mois s'il covoiture tous les jours (et 201€ avec 3 passagers)

Pour chaque passager, le trajet coûtera seulement 0,5€, soit 21€ par mois s'il covoiture tous les jours.

PLATEFORME MOBIL'ETHIC

APPLICATION KLAXIT

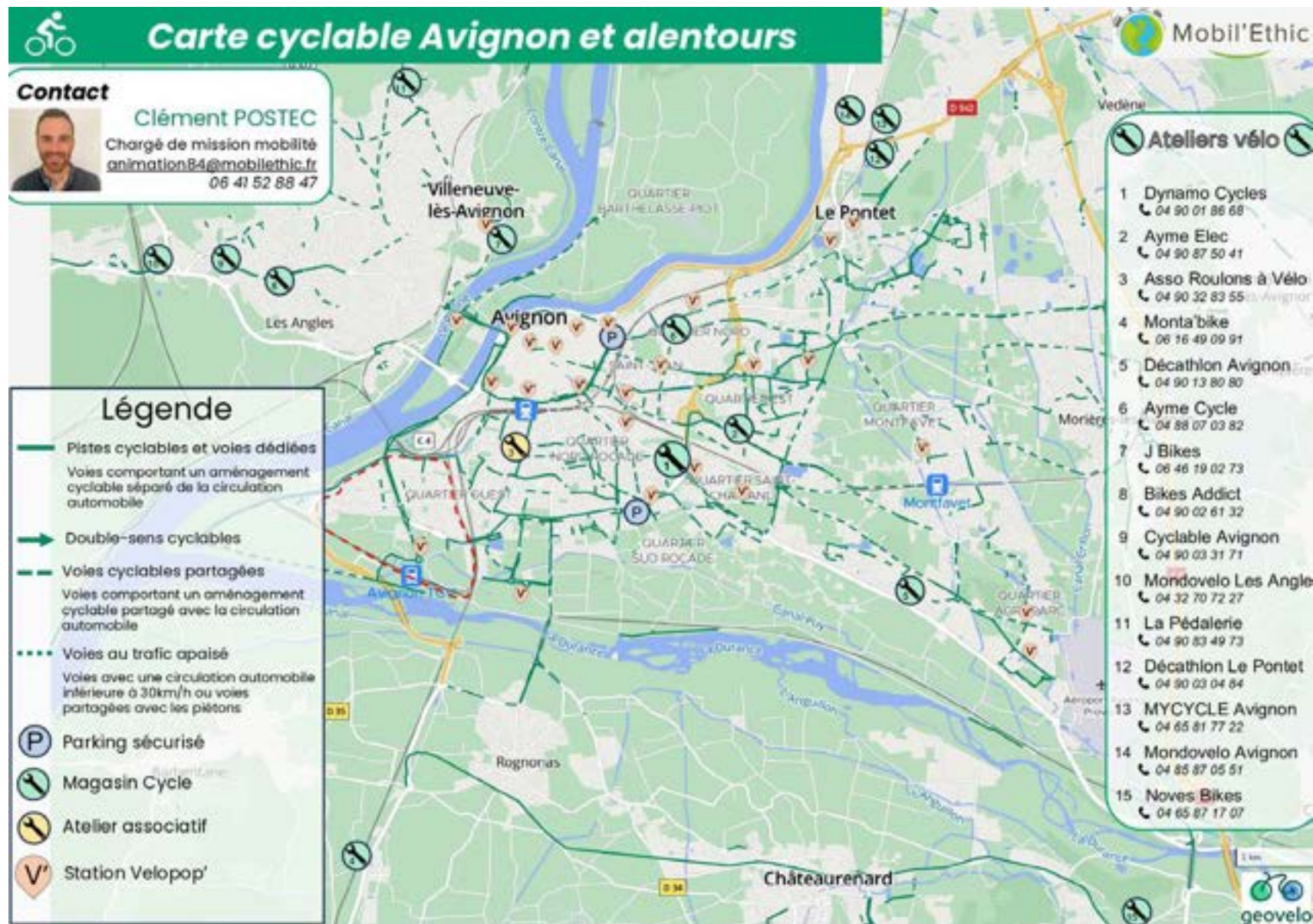
GRAND AVIGNON

Mobil'Ethic

Pour tout renseignement : clement.postec@incubethic.fr 06 42 51 88 47

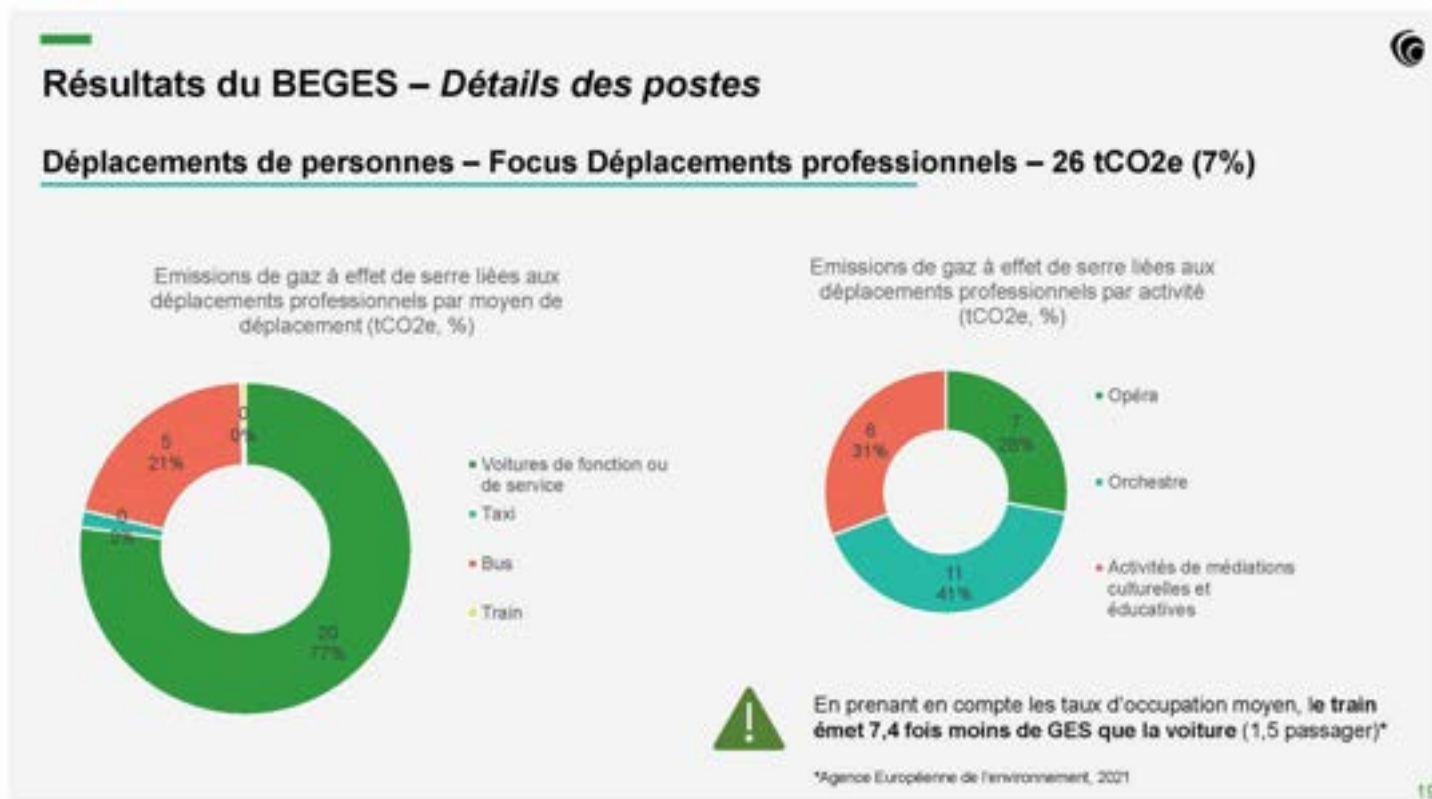
klaxit

L'incitation à l'utilisation du vélo musculaire et électrique grâce à cette carte qui permet d'identifier les pistes cyclables sécurisées à Avignon et ses alentours ainsi que les magasins cycles et les ateliers de réparations.



3) Déplacements professionnels

- Le personnel administratif et technique de l'Orchestre utilise trois véhicules au quotidien : une Renault Clio de 2021 en location, un Ford Transit (2019) et un Renault Maxity (2009) achetés. Nous essayons d'optimiser le plus possible le rapport espace / besoin du véhicule. À titre d'exemple, il n'est pas nécessaire de prendre le Ford Transit à vide pour faire des visites techniques si la Renault Clio est disponible. Avoir des véhicules récents et entretenus nous permet également de limiter notre consommation.



Pour aller plus loin

Nous souhaiterions louer une voiture électrique à l'avenir afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous envisageons également de changer nos camions au profit de véhicules électriques ou fonctionnant au biocarburant.

Les défis

L'absence de borne de recharge pour voiture électrique à la Maison de l'Orchestre est un frein.

- Un bus est mis à disposition des musiciens pour tous les déplacements sur les lieux de concerts hors agglomération. Actuellement, une partie des musiciens emprunte ce bus. L'autre partie se déplace pour des raisons diverses avec leurs véhicules personnels. Sans employer de moyens coercitifs, mais au contraire en faisant preuve de pédagogie et en adaptant nos pratiques aux problématiques repérées, notre objectif est qu'une plus grande partie des salariés de l'Orchestre emprunte ce car afin que les émissions de CO2 cessent d'augmenter à chaque déplacement.

Ainsi avons-nous par exemple ajouté un arrêt sur le trajet, porte Saint-Dominique à Avignon, afin que les musiciens habitant au centre d'Avignon n'aient pas besoin de se déplacer au préalable en Courtine pour rejoindre le bus.

Nous menons également une campagne de communication qui vise à les convaincre des bienfaits du car collectif pour l'environnement et pour les finances de chacun.

Voici pour exemple une affiche réalisée.

COMBIEN ME COÛTE MON TRAJET ?



Dans le cadre de sa démarche écologique et environnementale, l'ONAP cherche à réduire son empreinte carbone transport. Un des leviers est le transport du personnel de l'ONAP, notamment en utilisant un car commun lors des concerts dans d'autres villes. Pour promouvoir ce moyen de transport, une des solutions est de le comparer à un trajet en voiture thermique individuelle, d'un point de vue des émissions et du coût.

22/02/24 - CONCERT au Grand Théâtre à Aix-en-provence

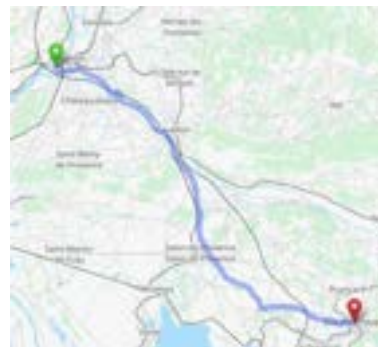
Trajet Avignon - Aix en provence

→ 89 km

🕒 1h10 km

€ 45 €

CO₂eq 20 kg



Au final, mon trajet A/R coûte 90€, pour 40 kg de CO₂eq émis (soit les émissions de la fabrication de 2 jeans ou 1 smartphone).

En car, l'équivalent est de 0€ pour 4,6 kg de CO₂eq émis, presque 10x moins !
Sans oublier les autres avantages, moins de stress, moins de fatigue, du temps pour discuter, lire, netflix...

Les hypothèses de calcul de CO₂ et de coût sont basées sur un véhicule compact (type Clio), essence, consommation moyenne 6,5L/100 Km. Le coût prend en compte le carburant, le péage, l'entretien, la dépréciation du véhicule et l'assurance.

Pour aller plus loin sur le coût de son véhicule : <https://bonpote.com/le-vrai-cout-dune-voiture-ou-de-la-voiture/>
Pour le car, il a été pris l'hypothèse de 30 passagers dans un autocar diesel (25,2 L / 100 Km).



Pour tout renseignement :
clement.postec@incubethic.fr
06 41 52 88 47



Mobil'Ethic



Orchestre
national
avignon
provence

Pour aller plus loin

Nous souhaitons à l'avenir adapter la taille du véhicule au nombre de personnes inscrites pour chaque trajet et ainsi limiter les émissions.

Nous échangeons également avec Voyages Arnaud, notre transporteur actuel, pour connaître leurs propositions alternatives au car thermique (car biocarburant par exemple).

II) La Maison de l'Orchestre

Résultats du BEGES – Détails des postes

Poste n°4 : Consommation d'énergie – 9 tCO₂e (2%)

Chiffres clés

Les bâtiments ont consommés 171 562 kWh d'électricité et les 322 jours de télétravail ont entraîné une consommation d'électricité de 451 kWh aux domiciles des salariés



23

Comme nous le voyons dans le rapport du BEGES la consommation d'énergie de la Maison de l'Orchestre est de 9 tonnes d'émission de CO₂ par an soit l'équivalent de la fabrication de 376 jeans, 290 smartphones ou la production de 9663 kg de melon (source : site de l'Ademe).

La solution pour réduire ces émissions réside aujourd'hui essentiellement dans le changement de locaux. Occuper un lieu rénové, moins énergivore et adapté à notre activité permettrait de baisser naturellement nos émissions. Engager une réflexion collective associant les équipes afin d'y intégrer des principes écologiques, comme un compost collectif par exemple, comme une réflexion sur les modes d'utilisation d'énergie, etc.. semblerait essentiel pour trouver un lieu adapté à notre activité musicale, d'immersion, d'enregistrement, sociale, tout en répondant favorablement à nos ambitions écologiques.

Nous avons d'ores et déjà mis en place des principes de fonctionnement écologique dans le lieu actuel, en voici la liste.

- Mise en place de poubelles permettant le tri sélectif
- Collaboration avec l'entreprise Recygo, qui récupère les gobelets en papier ainsi que les cartouches d'encre usagées.
- Achat de gourde en verre pour l'ensemble de l'équipe afin de diminuer l'achat de bouteilles d'eau en plastique lors de nos déplacements.
- Installation d'un tiroir brouillon dans l'imprimante, afin que les versos vierges des brouillons puissent être utilisés.
- Une boîte à livres a été mise en place dans les locaux afin d'encourager les concepts de « seconde vie » pour tout objet et d'objet partagé.
- Afin de lutter à notre échelle contre l'obsolescence de certains équipements, nous allons systématiser la réparation plutôt que le remplacement, ce que nous avons par exemple fait pour l'ordinateur portable du service des actions éducatives et culturelles.

Pour aller plus loin

- Mettre en place une charte de bonnes pratiques écologiques au sein de l'Orchestre que chaque employé s'engagerait à respecter,
- Changer notre machine à café pour un percolateur plus écologique,
- Mettre en place un compost collectif comme le prévoit la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) qui va rendre obligatoire le tri des biodéchets pour les collectivités, les industriels et les particuliers à partir du 31 décembre 2023.

Les défis

Le changement de lieu permettrait de réduire drastiquement les émissions.

III) Le numérique

La transition écologique passe aussi par des changements d'habitudes numériques.

1) La gestion du site internet

Le service communication, qui gère le site internet de l'Orchestre, respecte désormais une charte de bonnes pratiques écologiques qui a été conçue en collaboration avec Julien Braime, développeur web de l'Orchestre. Cette charte consiste essentiellement à privilégier des formats plus adaptés au contenu (par exemple le format Webp est plus léger que le format jpg pour les photos sur le site internet), à bannir les vidéos qui tournent en boucle sur le site ou encore à éliminer régulièrement les archives du site.

2) Les bonnes pratiques numériques

Nous rédigeons actuellement une charte de bonnes pratiques numériques à destination des salariés du personnel administratif et technique de l'Orchestre.

Nous pouvons agir de manière très concrète en changeant simplement quelques habitudes comme envoyer des mails lorsque cela est strictement nécessaire, limiter le nombre de destinataires, privilégier les liens d'envois éphémères plutôt que des pièces jointes...

De plus, nous engageons un travail de tri de notre serveur commun afin de le rendre moins énergivore.

Pour aller plus loin

Nous pourrions utiliser moins de couleurs différentes sur le site et alléger l'arborescence.

Pour aller plus loin

Pour pouvoir cibler et mettre en place les actions utiles, nous avons besoin de faire un état des lieux efficace de la situation numérique de l'Orchestre.

Nous envisageons de transférer nos boîtes mails, notre site internet et notre serveur sur le *Data center 100% vert* accueilli à La Scierie à Avignon. Ce data center est local, donc il assure une souveraineté des données, les matériaux qui le composent sont plus écologiques et la chaleur qu'il dégage est utilisée pour chauffer le bâtiment.

Data center : Un centre de données, ou centre informatique est un lieu où sont regroupés les équipements constituant d'un système d'information.

IV) La production

L'Onap se déplace sur un territoire très étendu couvrant la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur et parfois même au-delà. Il nous semble indispensable de continuer à se déplacer au plus près de nos publics, dans les zones rurales, dans les quartiers prioritaires des villes et dans des structures culturelles partenaires qui constituent notre région.

Comme nous l'avons vu précédemment, le déplacement de notre public est certainement le poste le plus important des émissions de gaz à effet de serre de l'Onap, c'est pour cela qu'il est d'autant plus pertinent de continuer à se déplacer à la rencontre des publics.

La mission-même d'un orchestre national en région, d'aller vers l'ensemble des citoyens et citoyennes du territoire, semble alors être une première réponse aux défis de transition qui sont les nôtres.

Nous avons mis en place différents leviers pour réduire l'impact environnemental de l'Orchestre lors des déplacements. Une clause dans les contrats avec les solistes, chefs et musiciens supplémentaires va être ajoutée. Elle précisera notamment que les frais de déplacement ne seront pas remboursés pour les artistes invités prenant l'avion s'il existe un trajet en train équivalent de moins de cinq heures.

Nous demandons également aux structures municipales et culturelles qui nous accueillent de favoriser les produits locaux, végétariens et avec un minimum d'emballages pour la constitution des caterings. Sur un principe de réduction des déchets, nous les incitons à nous proposer des verres lavables (cups ou verre) ou à défaut des gobelets en carton.

Enfin, nous systématisons la fourniture de gourdes en verre pour les chefs et solistes invités et bannissons toute bouteille en plastique.

De façon générale, dans nos contrats de cession, nous proposerons l'inclusion d'un article type :

Face à l'urgence climatique et aux défis environnementaux, l'organisateur s'engage à mener une politique éco-responsable dans le cadre de l'organisation et de l'accueil des spectacles programmés dans son théâtre.

Pour ce faire, il met tout en œuvre pour :

- favoriser les mobilités douces et actives
- respecter les sites naturels, les espaces verts et la biodiversité
- maîtriser les consommations d'énergie et de fluides
- mieux vivre ensemble
- favoriser une alimentation responsable
- gérer les impacts économiques et sociaux
- mener une gestion responsable des déchets
- conduire un management responsable
- effectuer des achats durables et responsables
- sensibiliser en matière d'éco-responsabilité

Dans ce cadre, l'organisateur mettra à la disposition de l'équipe du producteur des fontaines d'eau filtrée, s'efforcera de proposer des produits alimentaires issus de l'agriculture raisonnée et des circuits courts.

Pour aller plus loin

Nous pourrions mettre à disposition des solistes et chefs invités un vélo électrique pour leurs déplacements pendant la durée de leur contrat.


PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AVIGNON
Ville d'exception



Mobil'Ethic

